

P27/D1,76

CORRESPONDANCE

NUMÉROTÉE

LA NUMÉRATION

SUR CE FILM

RENOIE

AUX NUMÉROS DES PIECES

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,2

NO 14 RUE GEAUDRY.

Montreal. 7 Sept 1896

M^e City Ste Cunegonde

Doit à LUDGER HAMELIN,

MENUISIER et CHARPENTIER.

Mai 6 Pour rôle d'évaluation de l'année 1896. 150.00

Monsieurs les Conseillers de Ste Cunegonde
Permettez moi de vous dire un mot au
sujet du travail du rôle d'évaluation des
cette année comme vous savez ou comme
vous pouvez savoir que cette année que nous
avons presque tout mesuré les lots des
terrains de Ste Cunegonde au par ou enfin
de donner à chaque à payer sa part de
telle juste ce qu'il doit payer. ce qui fait
une somme de plusieurs milliers
piastres aux années précédente

Monsieurs je ne m'attendais pas à être obligé
de mesurer toutes les terrains comme nous
vous fait cette année et je ne voudrais pas
faire la même ouvrage à nouveau de la somme
de \$200.00 et je trouverais bien juste
qu'ils me les seraient accordé

J'espire Monsieurs que vous prendrez ma
demande en considération et qu'elle est
juste et raisonnable

Votre tout dévouez

L.D. Hamelin

P27/D1,76

8381

Compte de
L. Hamelius
7-9-96

LA TOUTE LA MÉMOIRE.

MEMOIRES DE CHARLES L'HERMITTE

P27/D1,76



Montreal, 6 Septembre, 1895

M. le Dr T. Cypihot
Médecin municipal
de la ville de Ste. Ounégonde

Monsieur le Docteur,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, pour l'information et la direction du Bureau d'hygiène de la ville de Ste. Ounégonde une copie du rapport de la visite que M. l'Inspecteur d'Hygiène a faite, à la demande du Conseil municipal de la ville de St. Henri de Montreal, le 25 d'août dernier et les jours subséquents, à l'aqueduc de la "Montreal Water and Power Co." dans le but d'examiner la salubrité de la prise d'eau de cet aqueduc.

En vous transmettant ce rapport dont il approuve les conclusions et les suggestions, le Conseil d'Hygiène me charge d'attirer l'attention de votre Bureau d'Hygiène sur les faits importants qu'il contient et qui intéressent si grandement votre ville, et de le prier de vouloir bien unir ses efforts à ceux de votre conseil municipal, afin de l'aider à mettre en pratique les recommandations qui y sont faites dans l'intérêt de la santé publique.

J'ai l'honneur d'être
Monsieur le Docteur,
Votre obéissant serviteur,

George Belliveau

Secrétaire

P27/D1,76

Archives de la Ville de Montréal

卷之三

Outline of the Geographical Situation.

Mr. J. D. T. Gaddum
Professor Maxted
Dr. A. M. Soper

卷之三

P27/D1,76

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE STE-CUNEGONDE
DE MONTREAL.

J.A. L. Delisle
N. Fauteux Echevin

Monsieur.

Sachez que ce Conseil s'est, le deuxième
jour de septembre 1896, ajourné à mercredi,
le neuvième jour de septembre 1896.
à huit heures P. M.

O. D. Gorrie
Greffier.

je, sanguigne certifie par les plantez avoir affiche a la porte
de l'eglise de la cité de St. Camille de Montréal et aussi a la
porte de l'Hôtel de ville de la dite Cité
je, sanguigne certifie par les plantez avoir livré a
Monsieur Delisle & Frère "Dris" A l'evenement d'assemblée
du Conseil au neuvième jour de Septembre huit cent
quatre-vingt seize a huit heures P.M.

St. Camille 8-Sept-1896

Louis Fortin
V.C.Q.

AVIS D'AJOURNEMENT.

6-9-96

438-2

P27/D1,76

94 Queen Street,
Montreal, Que.

38 York Street,
Toronto, Ont.

CABLE AND TELEGRAPHIC ADDRESS "ROYLECTRIC"

The Royal Electric Company.

Montreal, Que. Sept'r 8th, 1896.

Corporation of the City of StCunegonde,

StCunegonde, Que.

Gentlemen:--

We received a few days since a formal document on your behalf stating that we were not giving good service.

We were exceedingly surprised to receive such statements as we had every reason to believe that the electric lighting service given by us to your Municipality was, in every way, satisfactory.

Since the receipt of your communication, I have made careful investigation and can find no reason whatever why our lights should be complained of in any way: they are inspected regularly by our staff of Inspectors and by our superior officers having charge of the lighting, and frequently by myself, and we have been very proud of the quality and character of the lights supplied by us. We have received frequent commendations, and it is widely acknowledged that the street lighting service in the City of Montreal and in your Municipality (which has equally as good a service as the City of Montreal) is not excelled by any municipal lighting on this Continent.

We expend considerable labor and energy to secure this result and have felt that we have done so, and as far as any information we have is concerned, we are at a loss to understand what basis there is for the complaint filed on your behalf.

P27/D1,76

Folio C of the C of StC--2
The Royal Electric Company.

If there be any minor matters which may possibly have escaped the attention of our Inspectors and ourselves which can be remedied, we would only be too glad to have them indicated, as it is our special desire and pleasure to give the best possible service.

Yours truly,
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY,

Wm H Brown
GENERAL MANAGER.

J/JC.

GRANES

1863

JAPANESE

P27/D1,76

3382^s
Lettre re lumière
inofficielle
"Royal Elec. Co"
8 Sept. 1896

LIBRARY
CITY OF MONTREAL
1896

P27/D1,76

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de Ste-Geneviève de Montréal.
\$\$\$\$\$

AVIS PUBLIC

est par le présent donné, par moi, J. P. V E B E R T trésorier de la Cité de Ste-Geneviève de Montréal, que le rôle spécial de cotisation pour l'égout de la rue WOODSTOCK a été fait et préparé et que cette taxe est maintenant due et exigible.

Donné à Ste-Geneviève, ce huitième jour de Septembre, mil huit cent quatre-vingt-seize.

J.P. Vébert
Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC.

Cité de Ste-Geneviève de Montréal.

\$\$\$\$\$

PUBLIC NOTICE

is hereby given by me, J. P. V E B E R T ,treasurer of the city of Ste-Geneviève of Montréal,that the special roll of taxation, for the drain of WOODSTOCK Street, has been made and prepared and the tax is now due & payable.

Given at Ste-Geneviève, this eighth day of September, one thousand eight hundred & ninety six.

J.P. Vébert
Treasurer.

Pour valeur reçus à quatre mois de cette date , la Cité
de Ste-Cunégonde de Montreal promet payer à l'ordre de
M. M. Bastien & Valiquette au bureau de la Banque Jacques
Cartier à Ste-Cunégonde , la somme de six mille trois
cent huit 76/100 avec intérêt à six pour cent .

la Cité pourra en aucun temps avant l'échéance payer en
dantier ou donner des acomptes sur d'ebillet, et l'int-
teret cessera de courir sur chacun de ces paiements .-
Sainte & Cunégonde de Montréal , ce premier jour de Décembre
marchine . with those later improvements .

Maire

G. N. Ducharme
best writing machine in existant.

Trésorier

write on paper wider than eight inches we could be

For all purposes for which a machine is required to w

Line as shown is this sample this illustration shows

You will observe that this machine gives three widths of

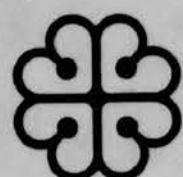
Insurance Company in Milling Industries.

This machine is specially adapted for lawyers and other

and writing a line twelve inches long.

THIS IS A SAMPLE OF THE WORK OF OUR NEW NO 3

P27/D1,76



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,76

CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO.
MONTREAL.

LAW DEPARTMENT.

GEO. M. CLARK, Q. C.,
CHIEF SOLICITOR.
R. T. HENEKER,
ASSISTANT SOLICITOR.

3rd September 1896.

To the Mayor & Councillors
of the City of Ste. Cumeconde.

Dear Sirs:-

In pursuance of our agreement of last evening when Mr Oborne and myself met your Council, I beg to submit the following particulars of the increased valuation of the property of this Company within the limits of your City.

I find that the valuations of our property for the year 1895 amount to about \$98,000 and for the current year the valuations on the same property have been increased to about \$128,000 making an increase of about \$30,000.

As I explained last evening the lots have been in the market during the past year and owing to hard times they have not been disposed of and the selling price of these lots at the present moment is much less than the valuations placed by you on them.

The Company thinks, that in connection with these properties, the valuation for taxation purposes should be not in excess of the actual price which the Company is prepared to accept for these properties and as the actual selling price is less than the valuation put upon these lots for the year 1895 it is needless to remark that the Company considers that any valuation in excess of that placed on these lots for the year 1895 is unjust and unfair and should not be made the basis for Municipal school purposes. I am therefore instructed to request that your Council, for the reasons above, reduce the valuations placed against these lots for this year to the figures of 1895.

I next take up the question of the actual right of way through your City and beg to remark that the valuation on the right of way proper has been increased from \$18,000 last year to \$30,600 this year, an increase of \$12,600. You are no doubt aware that this property is not in the market. That the expense the Company has been put to to make it a permanent right of way is very considerable and, inasmuch as this expense was largely increased with the view of avoiding level crossings in your City, it is needless to remark that it should be treated with the utmost liberality by you and the very lowest figure should be placed upon it as valuation for taxation purposes. The same right of way has remained on the \$18,000 basis since the year 1891 and the Company has instructed me to say that it considers this is the very highest figure which you should charge as a basis of taxation and request that you reduce the valuation to the figure of \$18,000 at which the property was valued since 1891.

P27/D1,76

(2)

I may say that that part of the Souvenir property within the limits of the City of Montreal has not changed in valuation for some years and this is another reason why the Company does not think it has been fairly treated in having the valuations increased to the figure first above mentioned.

On the subject of your Mayor's remarks as a reason for the taxation having been increased in the whole City, I noted that about \$400,000 is the sum at which the whole of the City property has been increased for the current year.

I have ascertained that the area of assessable property in your City amounts to about 5,000,000 feet and taking the area of our right of way, which I think it is agreed does not come into this question of increased value, from the 5,000,000 feet, it leaves about 4,928,250 feet assessable.

The area of our lots within the City of Ste. Cunegonde amounts to about 140,745 feet so that we own about 1/35 of the assessable property within your City limits.

Taking this argument as a basis of increase of valuation, 1/35 of \$400,000 would amount to about \$11,425, but as has already been shown, the addition of this tax to the amount paid last year would place the valuation of our lots beyond their present market value or the selling price which I feel quite sure was not the intention of the assessors nor of your honourable body and the Company feels justified in asking that its taxes be reduced at least to the basis of 1895.

Yours truly,

R. T. Hunter
R.

□ □ □ □ A

P27/D1,76

All communications, to receive prompt attention, should be addressed to the firm.

REAL ESTATE & GENERAL AGENTS.
SPECIAL ATTENTION
GIVEN TO
MANAGEMENT OF ESTATES.

H. JOSEPH & Co.,

CANADA CHAMBERS, 16 ST. SACRAMENT ST.
MONTREAL, SEPT 2, 1896 189

BELL TELEPHONE 2866.
CABLE ADDRESS: "CALLJO" MONTREAL.

R.T.HENEKER, ESQ.,

SOLICITOR

C.P.R. ~

Dear Sir,

With reference to yours of the 1st Inst enquiring about
the valuations of the tax bills from the City of St Cunegonde-
We have marked in outside column the prices we are at present
asking- They are no doubt higher than the value, as no sales have
been made for a year. The City of St Cunegonde, should by right,
reduce the values at least twenty five per cent (25%), from the
prices we are asking. We return the accounts.

Yours truly,

ENC.

H. Joseph & Co.

□ □ □ □ A

P27/D1,76

CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO.
MONTREAL

LAW DEPARTMENT.

GEO. M. CLARK, Q.C.,
CHIEF SOLICITOR.
R. T. HENEKER,
ASSISTANT SOLICITOR.

1st September 1896.

Henry Joseph Esqre.,

Montreal.

Dear Sir:-

I send you a list of tax bills which have been received from the City of Ste. Cunegonde with valuations opposite the different lots.

Please let me have memorandum of the prices current of lots on the streets mentioned on these accounts and check the valuations as against the market prices of the lots.

I should be glad to have this tomorrow before the afternoon as I have to meet the Ste. Cunegonde Council tomorrow evening at eight o'clock and shall have to work up the matter tomorrow afternoon to be posted before the meeting of the Council.

Yours truly,

R. T. Heneker

Form 123.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY CO.
GENERAL FREIGHT DEPARTMENT.

Claim No. _____

For _____

On _____

Claimant _____

Address _____

P27/D1,76

P27/D1,76

- 33832.

3 Sept. 1896

Evaluation - Lettre re
C.P.Ry 6^o

P27/D1,76



Pièces réunies

FIN

Monsieur Lemaire & Messieurs Les
Conseillers de la Cité de Ste Geneviève
de Montréal

Messieurs Nous Sausignies Mar-
chiands et Commerçants de cette dite Cité
Expressons à votre conseil que vu la grande
agitation et le dommage que nous a
causé la fermeture à bonne heure de
nos établissements dans la dernière saison
Cette question est entre les mains des
hommes de loi, et pour nous éviter tout
trouble à l'avenir; nous prions humblement
votre conseil de révoquer cette loi et de
nous réinstaller comme par le passé, laissant
à chacun la liberté de fermer nos établissem-
ents à l'heure qui nous conviendra, et
nous ne cesserons de prier.

Paul Desjardins
Loui Desjardins
Mme
Joseph La Fortune
J. Simard
Joseph Lepelletier
Ed. Lamont
J. Lepoillard
Arthur Vary
C. A. Veilleux
Napoléon Proy
Isaïe Vary
J.B. Bourcier
Jos. Chartrand
Gédion Leroux.

P27/D1,76

5384
Requête n° ferméure.
pour leur
9-96

P27/D1,76

J. H. CHARETTE
Comptable et Agent Financier
1613 RUE NOTRE DAME
MONTREAL.

Ste Cunigonde 9 Sept. /96
A son Honneur le Maire
et à Messrs les Commissaires
de la Cité de St Cunigonde

Messieurs

Je vous offre de
négocier vos coupons de débentures
pour l'emprunt projeté au montant
de \$ 7,000 à \$ 12,000 au taux de
4% au pair.

En acquiesçant à ma demande
vous oblierez beaucoup

Votre serviteur

J. H. Charette
agent financier

P27/D1,76

Soumission pour délibération
J. H. Charette
9 Sept. 1896

Prise sur la table

P27/D1,76

3385
Lettre de l'andréard au
me St-Jacques
Joliette
15-9-96

Mme Eugénie 10 Sept 1896

M. Porlier

Je prend la liberté
de vous renouveler la
demande que je vous
ai fait au printemps
dernier concernant
les tuyaux conducteurs
qui m'alimentent d'eau
je desirais qu'ils soit
baisse à une profondeur
suffisante pour qu'ils

P27/D1,76

soreint a l'épreuve de
la gelée comme je
n'ai pas entendu
parler de rien je suis
porté a croire que
vous m'avez oublier

Veuillez une croie
Aujours Un Citoyen
de St. Omeronde

Napoleon
Gauthier

1596 St. Jacques

SE CHARGE
DES
Travaux d'Ingenieur
POUR
Chemins de Fer, Tramways, Routes, Ponts,
Aqueducs, Canaux d'Egouts,
FORCE MOTRICE, A VAPEUR,
Hydraulique et Electrique.
Expertises, Arbitrages, Expropriations.
BREVETS D'INVENTION.
CONSTRUCTIONS PUBLIQUES
ET PARTICULIERES.

J. EMILE VANIER,
Ingenieur Civil et Architecte
Arpenteur Provincial

Ancien Elève Diplômé de l'Ecole Polytechnique
Ancien Membre du Conseil de la Société des Ingénieurs Civils Canadiens
Membre de la Société d'Hygiène de la Province de Québec
Membre de la Société d'Hygiène de Paris
Professeur de Géodésie et d'Hydrographie à l'Ecole Polytechnique de Montréal, etc.

Bureau: 107 Rue Saint-Jacques,

Montreal, 9 Septembre 1896

Monsieur Vébert
Trésorier de la Corporation de
la Cité de Sté Cunegonde
de ce village

Cher Monsieur,

En réponse à la demande que vous me faites hier au sujet du taux de réparation de l'évit de la rue Woodstock à charge aux propriétaires riverains côté de St Cunegonde, Je dois attirer votre attention sur le fait que j'ai déjà dans mon rapport du 27 Novembre 1894, adressé au Conseil, fixé les sommes à être perçues à cet endroit.

Ces sommes seraient les suivantes, savoir:

Rue Woodstock.

Propriété N° cadastre 386-136 à charge	# 52.80
" " 386-137 " "	15.84

Il y a aussi à percevoir une somme les montants suivants
Propriété N° cadastre 386-198 à charge - 54.88
+ 186-200

I. ai l'honneur d'être cher monsieur
Note

J. E. Vanier
Ing. Cité de St C. de St C.

P27/D1,76

- 3885 a

9 Sept. 1896

Rapport au conseil ayant de
la rue Woodstock

J. G. Vézina

Les coûts à la construction
de la nouvelle école

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

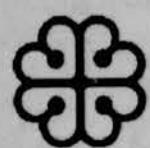
Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

Marché à la construction du mur
et fondations 188-189-190-191-192-193-194-195-196

P27/D1,76



CE DOCUMENT

EST ABSENT

DU DOSSIER

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A MESSIEURS
LES ECHEVINS DE LA CITE DE STE CUNEGONDE DE MONTREAL.

Messieurs,
J'ai examiné les contrats passés le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-onze et le vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, entre la cité de Ste-Cunégonde de Montréal et MM.Bastien & Valiquette concernant le pavage en asphalte des trottoirs de la dite cité de Ste-Cunégonde, mais je n'ai pas examiné les plans et devis ni les spécifications qui ne sont pas annexées aux contrats que j'ai examinés.

Par ces contrats MM.Bastien & Valiquette étaient obligés de faire les trottoirs soit en asphalte ou autres matériaux ~~aux~~ que la cité de Ste-Cunégonde jugerait à propos:le tout suivant les devis et spécifications et moyennant les prix et sommes mentionnés dans les soumissions de MM.Bastien & Valiquette et aux conditions mentionnées dans les soumissions;de sorte que,pour savoir si MM.Bastien & valiquette ont garanti spécialement les travaux des ~~trottoirs~~ trottoirs il faudrait référer aux soumissions faites par eux,cependant,d'après les contrats que j'ai examinés,les travaux devaient être faits suivant les règles de l'art et suivant les devis et spécifications.D'après les deux contrats que j'ai examinés si les entrepreneurs ont fait les travaux en question avec des matériaux de première classe et suivant les règles de l'art,ils ne sont responsables que des vices de construction et des vis du sol pendant dix ans, suivant l'article 1688 C.C.

Montréal, 16 Septembre, 1896.

joseph adams

P27/D1,76

3386^o
-49-
MONTREAL, 16 SEPTEMBRE, 1896.

O P I N I O N

A

LA CITE DE STE CUNEGONDE
DE MONTREAL

responsabilite re pavage
jei obtins

Ste-Cunegonde, 18 Septembre, 1896.

À son honneur le
Maire et à M. M. les Conseillers de la
Cité de Ste-Cunegonde de
Montreal.

Messieurs,

Les soussignés contribuables du quartier Sud de la cité de Ste-Cunegonde de Montreal exposent respectueusement à votre honorable conseil.

- 1^e Que la fumée qui se dégage des usines de la "Montreal Rolling Mills Co" nuit considérablement aux soussignés en dépréciant la valeur des logements qu'ils ont à louer dans les maisons sisées aux environs des dites usines.
- 2^e Que votre conseil fasse un règlement pour obvier à cet inconvenienc en obligeant la dite compagnie à prendre tels moyens nécessaires pour mettre fin à cet état de chose.

Et vos requérants ne cessent de prier.

F. Dugayement Jr

B 357
Requête : régence n° 22
18-9-96

Ferdinand Lévlanc
Prudent Darcé
J.G. Gagnon
M. Vian
Joseph Lefebvre
Louis Lefebvre
Romeo J. Léroux
Jacques Berger
Oliver Corbeil
Emmanuel Lefèvre
Gascinte Lefèvre
Frère Servilien L.L.
Cyprien Brunet
Gatineau rock
A. Lefebvre
Léon Lefranc
Alexandre Denicel
Olivier Duchesne
Alex Bouffard
Joseph Poirier
Jos. Morin
Joseph Raymond
Eugène St. Jagoie
Willard Leroux
Joseph Gélinas
Édouard Brisbois
Paul Petet
Pierre Lacombe fils
G. Savoie
Elio Poirier
Amédée Lafrançaise
A. Talbot
Louis Drolet
L.W. Dubé
Joseph Bourdeau

Hubert Charron
M. Frasquin
P. Gravel
M. Gauthier
M. E. Lyman, commissaire
Gourville
H. Lévesque M.D.

P27/D1,76

PROVINCE DE QUEBEC

CITE DE STE-CUNEGONDE

DE MONTREAL.

A.S. Delisle
M. Lymburner Echerin.

Monsieur.

Sachez que ce Conseil a esté le seizième
jour de Septembre 1896, ajourné à mercredi,
le vingt-troisième jour de Septembre 1896.
à huit heures P. M.

Greffier.

P27/D1,76

je, sursigne Certifie par les presents avoir lire au cloniale
de temps schole & hymnener pris d'ajournement de l'assemblé du
Conseil du Luyaine jour de Septembre au vingt huième jour
du mme mois à huit heures P.M.

M. Langarde 22^e juin de Septembre 1896

Nelson Vermult

3787. 3387 a

AVIS D'AJOURNEMENT.

21-9-96

P27/D1,76

3388

Plainte contre le rôle
d'évaluation

J.A. Gougeon
22-9-96

A Son Honour le Maire & à
Messieurs les Conseillers de la Ville
de St. Camille.

Messieurs

Je dirai au commencement
attention sur ce que j'appelle ci-dessous
une erreur qui a été faite dans l'évalu-
ation de ma propriété sur St-Jacques.
Je suis fâché d'avoir à vous
demander de vous occuper de cette
question quand cette affaire aur-
rait pu être réglée par les éva-
luateurs mêmes si je m'étais
présenté dans le temps voulu.
D'ependant je dois vous dire que
ça n'a pas été une oublie d'une part.

P27/D1,76

Je m'attendais enfin à une augmentation générale, l'école qui est arrivée & je n'ai pas pour habitude de m'opposer à ce qui est juste & raisonnable, mais une augmentation aussi forte que celle-ci doit le corriger en tout temps sansoubtant bien entendu que la propriété en question était évaluée l'an dernier à 16 000 & on la vende cette année à 73 00. N'a-t-il pas dépassé la valeur? Dans tous les cas je suis disposé à donner, sur ce prix, une somme de plusieurs centaines de piastres à quelconque bonnes personnes achetant cette propriété.

J'espire bientôt que vous reconnaîtrez la justice de ma demande & que vous y ferez droit
Sous le nom de serviteur

J. A. Boisjoly

P27/D1,76

□ □ □ □ A

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A MESSIEURS LES
ECHEVINS DE LA CITE DE STE CUNEGONDE DE MONTREAL,

La Cité de Ste-Cunégonde de Montréal a protesté
la Compagnie Royal Electric se plaignant que cette der-
nière ne donnait pas une bonne lumière suivant son con-
trat. La Compagnie Royal Electric a répondu à ce protêt
par une lettre disant qu'après avoir fait examiner avec
soin son système électrique dans la cité de Ste-Cunégonde,
elle n'a rien trouvé de défectueux et que la lumière
qu'elle donnait était de première classe, et demandait à
la cité de Ste-Cunégonde de bien vouloir lui indiquer
quelles étaient les lumières défectueuses s'il y en avait,
et où portait sa plainte.

L'on veut savoir maintenant s'il vaut mieux indi-
quer à la Compagnie Royal Electric les lumières qui ne
donnent pas satisfaction .

-- R E P O N S E --

La Compagnie Royal Electric ayant, en réponse au
protêt, demandé quelles étaient les lumières défectueuses,
mais se déclarant prête à les remplacer par d'autres pour
donner la meilleure lumière possible suivant son contrat,
je crois que la cité de Ste-Cunégonde devrait maintenant
lui donner les informations qu'elle demande. Naturellement
il ne faudrait pas prétendre que les informations données
comptent toutes les lumières défectueuses, mais dire
qu'en général la lumière ne donne pas satisfaction parce-

que

-2-

parceque les lampes sont trop vieilles &c., ou d'autres raisons si ce sont d'autres raisons qu'il y a ,et en particulier telle et telle chose, afin que la cité de Ste-Cunégonde ne soit pas limitée plus tard aux seules lumières qu'elle mentionnera dans sa réponse .

Montréal, 18 Septembre, 1896.

Joseph Adair

AVOCAT.

-13-
3388^e

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE, 1896

O P I N I O N

A

LA CITE DE STE CUNEGONDE
DE MONTREAL

à la lumière de l'opposition

P27/D1, 76

95 Bourneol St.

Montreal 22 Sept. 1896

To the Mayor and Council of St. Bonneoule
gentlemen:-

In order to remove the impression in
my mind that my property No. 95 Bourneol St. has
been unfairly discriminated against in the enormous
increased valuation they have added this year, will
you kindly inform me on what basis the
assessors proceeded - what instructions were given
them concerning property on Bourneol St.

My property a small two-roomed house, which
three years ago was increased from \$2650 to \$2800, has
this year been further increased to \$3200 that is 14 $\frac{2}{3}$
per cent.;

Mrs. O'Neil's, 91 Bourneol St., a larger house than
mine has been increased from \$3100 to \$3400 that is less
than 10 per cent.,

Mr. Wynne's, 74 Bourneol St., a larger house than
mine has been increased from \$2700 to \$2925 that is
8 $\frac{1}{3}$ per cent.

I may say that my house has not been altered or
improved during the six years I have owned it and
that I do not consider it nearly so valuable now
as it was then -

Mr. R. H. Brown, 93 Bourneol St., feels just as aggrieved
over this matter as I do, but, after the insults he
received from the assessors three years ago, he hesitates
about lodging a complaint.

Awaiting a reply to my inquiry
I am

Yours obediently
H. M. Coenfield

P27/D1,76

3389

Plaids contre le rôle
d'évaluation

A. M. Cockfield
729-96

P27/D1,76

AUGE, GLOBENSKY & LAMARRE,
AVOCATS

1586½ Rue Notre-Dame,

Telephones : { BELL 2823
MARCHANDS 413

Montreal, 23 Sept. 1896

Monsieur Charles F. Poirier, -

Secrétaire de la Municipalité de la Ville de
Ste Cunipoude.

Monsieur, -

Nous avons été informés par Mr. Alfred Dauphinaise
de réclamer de votre Municipalité la somme de \$ 200 qui lui
a été transportée le 4 avril dernier par Dame Drine Paillé,
par acte devant C. Archambault, U.P. duquel transport vous
avez été de même donné signification.

A défaut d'un règlement immédiat, nous serons
obligés d'adopter des procédures en justice contre vous.

Vos obligeants serviteurs,

Auge, Globensky & Lamarre
Avocats.

P27/D1,76

3390

Letter of recommendation
of Alfred Saumphausse
Aug. 23-9-96
to Globensky & Haware

Good man, good son, good nephew.
I hope you will give him every
possible opportunity to succeed
(success, success).

Yours very sincerely N.Y. Johnson
Chairman of the Board of Directors
and General Manager of the
Montreal Stock Exchange
and Montreal Trust Company

Yours,

John A. Macdonald

John A. Macdonald
Montreal
Aug. 23-9-96

D D T U H

P27/D1,76

J. EMILE VANIER
Civil Engineer
AND
LAND SURVEYOR.
Offices:
107 ST. JAMES STREET.

Replicata

Montreal, September 21st 1892.

Chs. F. Galvin, Esq.
City Clerk.
St. Cunegonde of Montreal.

Dear Sir,

I beg to report that the estimated cost of repairing the asphalt paving of Notre Dame St., north side, said repairs being brought on by the caving in over the gas main of the Consumers gas Co., laid at the time said paving was going on, is the following:

Between Dominion and Fulford Sts.

$3850' \times 18' - 1530 \text{ sq. ft.} \times 10 \text{ sq. yds.} @ 3.91\frac{1}{2} = 663.85$

I wish also to draw your attention, Dear Sir, to the fact that the gas main in question has also been laid from Dominion St. westwards to Avenue St., and that the same Co. ought to be held responsible for any repairs in the future that may have to be done on account of the laying of said gas main.

I remain, Dear Sir,

Yours truly,
J. Emile Vanier

Chief Engineer City of St. Cunegonde of Co.

P27/D1,76

38903

Rapport de l'ingénieur
de réparation au pavage

J. G. Vanier
24 Sept. 1896

Ste L'Unigonde 25 Sept^{embre} 1896

A Messieurs le Maire
et les Conseillers de la cité de Ste L'Unigonde
Messieurs

Je fais appel à votre honorable attention sur la taxe qui en est imposée pour un étal de bouches que je tiens au numéro 314^e de la Rue Richelieu à Ste L'Unigonde.

Par la loi on me charge trente dollars pour une année consecutive commençant le premier mai 1896 — Je demande en faveur et pas justice qu'on déduise de moitié le montant de cette taxe. J'ai ouvert mon étal au public jusqu'à la fin du mois de juillet; et le commerce que

J'y fais est si minime, que payant
ces plein montant, je me verrais obli-
gi d'abandonner commerce. Si au
contraire par votre générosité, vous
agréez à ma juste demande, en ré-
duisant de moitié, ce qui en est
demandée, alors je m'acquitterai aus-
sitôt de cette dette; et ainsi vous
aiderai un jeune citoyen, commençant
sa carrière dans les affaires et
anxiens de pourvoir au milieu de
vous. — Espérant que vous
prendrez la chose en considération
et comptant d'avance sur les effets
de votre bonté je suis

Votre humble dévoué
Arthur Saillefer

25/9/96

P27/D1,76

336
diminution de taxes demandée
Arthur Faillieu
25-9-96

Mr Campeau 29 Sept 96

Mr le Maire &
Médecin des Échevins
de la Ville de St. Omer

Mesame.

Je vous prie de recevoir notre
compte de l'avis pour l'année cou-
rante et nous constatons que sur
ce compte nous payons notre
loyer à 375\$ quand nous payons
que 240\$. En conséquence nous
croisons que vous pourrez bien
faire diminuer cette évaluation
et nous faire percevoir un nouveau
compte.

En attendant nous
vous prions de croire à l'assis-
tance de notre haute considérati-
on
Yours très humble
Admettez agente

P27/D1,76

3392

Plainte contre le rôle
d'évaluation

29-9-46

Armand & Lalonde

A LA CORPORATION DE LA CITE DE STE.CUNEGONDE

Monsieur le Greffier,

Veuillez s'il vous plaît faire connaître au Conseil de votre corporation que je réclame d'elle la somme de MILLE HUIT CENT TRENTE PIASTRES |\$1830.00| dommages causés à ma propriété portant les Nos 1554 à 1560 inclusivement de la rue St.Jacques par suite du changement de niveau dans la rue lors du posage de l'asphalte.

Quelques conseillers de votre Corporation avaient fait faire quelques réparations pour essayer d'amoindrir les dommages qui m'étaient ainsi causés, mais comme les résultats de ces réparations ont prouvé qu'ils étaient absolument inefficaces, je crois devoir mettre ma réclamation devant le conseil afin qu'on lui fasse justice.

Voici comment se détaille cette réclamation:

1o-	Un solage neuf sur le devant de ma propriété	
	64 pieds de long-----	\$200.00
2o-	Réparations au bois et aux murs à	
	l'intérieur-----	200.00
3o-	Réparations à la brique-----	200.00
4o-	Perrons que j'ai dû faire faire par suite	
	du dit changement de niveau-----	40.00
5o-	Pertes de loyer depuis la confection des	
	travaux jusqu'à ce que les réparations soient	
	faites---4 ans-----\$60.00 par année-----	240.00
	Indemnités aux locataires-----	150.00

21830.00

P27/D1,76

-2-

Report----- \$100.00

6o- Dommages permanents par suite du fait que cette propriété n'aura jamais la même valeur qu'elle avait avant, même après être réparée, à cause du dit changement de niveau--10% sur la valeur de la propriété-----	700.00
7o- 100 pieds m'appartenant dont la corporation s'est emparé---\$1.00- du pied-----	100.00
	<hr/> \$1850.00

Comme j'ai souffert pendant assez longtemps déjà et comme, d'un autre côté, je n'aime pas les procès, je vous prierais de faire connaître au conseil que je suis disposé à en venir à une entente à l'amiable si c'est possible ou à soumettre la chose au jugement d'hommes experts dans la matière.

Vous m'obligeriez en me laissant savoir quelle réponse votre Conseil donnera en la présente demande d'ici à une dizaine de jours.

Votre etc,

Joseph Doest

P27/D1,76

3392^a

Reclamation de Jos.
Navert
Jos. Navert

P27/D1,76

PROVINCE DE QUEBEC.

CITE DE STE-CUNEGONDE

DE MONTREAL.

A

A. L'Archevêque

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le vingt-troisième
jour de Septembre 1896, adjourné à mercredi,
le vingtième jour de Septembre 1896.
à huit heures P.M.

Ch. J. D.,
Greffier.

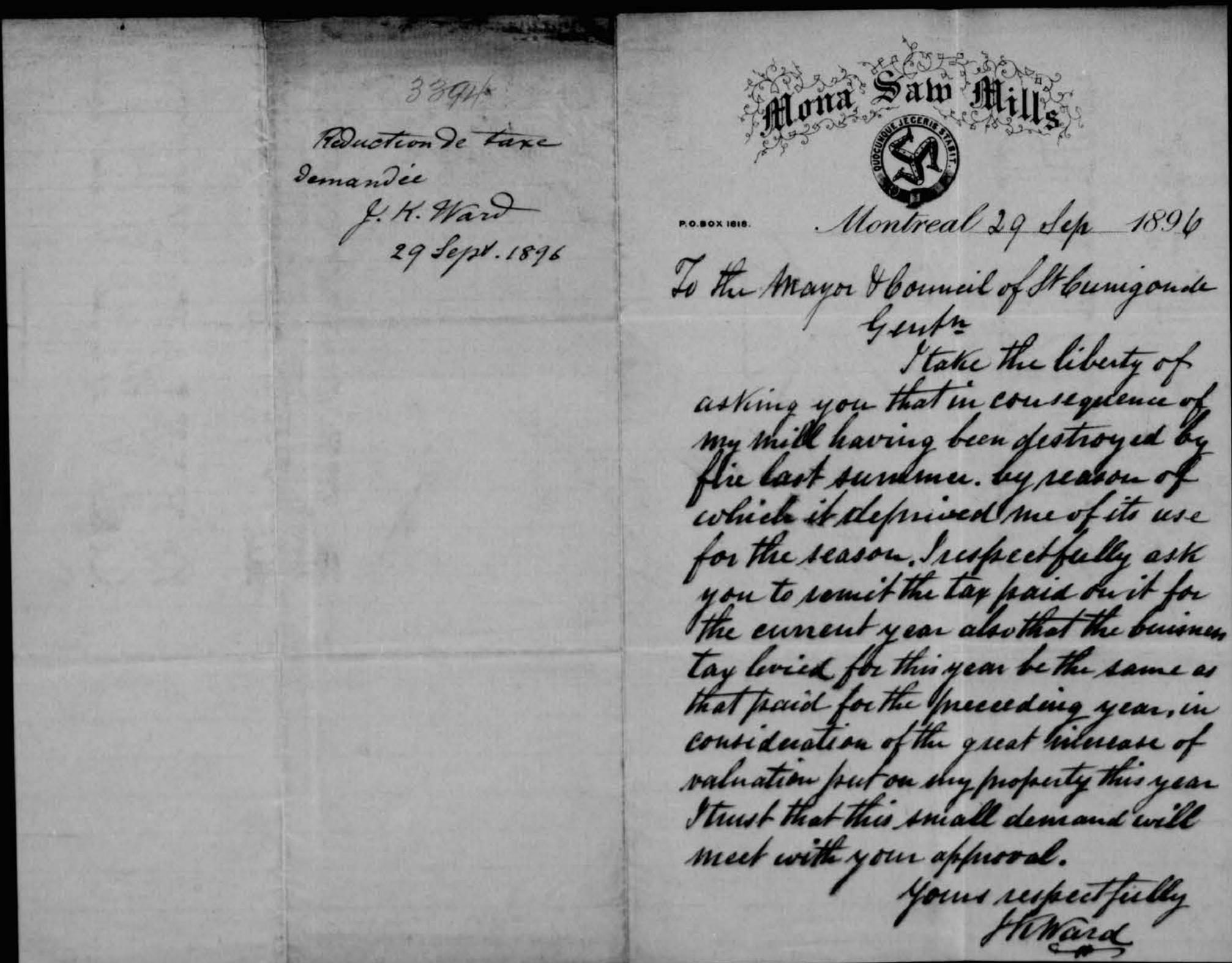
P27/D1,76

je. Soussigné Certifie par les presents avoir lire à
M. A. G. Delisle "Avis" d'ajournement du Conseil depuis
le vingt et unième jour de Septembre au Trente et un de
Septembre mil huit cent quatrevingt seize à huit heures P.M.
Eté tenuz ce 29^e jour de Septembre 1896

Louis Martin
S.C.

AVIS D'AJOURNEMENT.

3393
29-9-96



Corporation de la Cite de St. Henri

HOTEL-DE-VILLE

5 PLACE ST. HENRI.

TELEPHONE BELL 8157

St. Henri, le 24 Sept. 1876

Mr Cst Fortier
Greffier

Cité de St. Cunegonde

Monsieur Je vous transmets sous
ce pli suivant instruction du Conseil
Memorandum des dépenses de travaux
exécutés au Boulkhead de la Mutual
Water & Power Co. s'élevant au mon-
tant de \$ 3786⁴⁴; d'après entente
et résolution du Conseil de St. Cunegonde.
Westmount & St-Henry
réunis en assemblée conjointe
à St-Henry le 26 Mars 1876, voté
part des dépenses pour les dits
travaux s'éleverait à 9014⁴⁵ pour
lequel montant Je vous prie de
bien vouloir me faire remise.

Votre très humble

Jules Bruchampt
Greffier Secrétaire

P27/D1,76

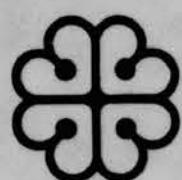
394^a

Lettre re réparations &
crueage devant l'aqueduc

Côte de St Henri

24 Sept. 1896

P27/D1,76



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,76

Mr. Adams

Attached is Copy of Letter asked
for by Mr. Poirier re
Claim of Ste Cunigonde against
the Consumers Gas Co.

J.W.
per H.E.

26/10/96.

Montreal - Sept 24th 1896

Copy

Cles. F. Dorlier Esq.
City Clerk
St. Councillor of Montreal

Dear Sir

I beg to report that the estimated cost of repairing the asphalt paving of Notre Dame St. North side, said repairs being brought on by the laying in over the gas main of the Consumers Gas Co. laid at the time said paving was going on, is the following:-

Between Fulford and Dominion Sts.

385' 0" x 4' 0" - 1530 sq. ft or 170 cu yds @ \$3.90 $\frac{1}{2}$ =

\$663.85, I wish also to draw your attention Dear Sir to the fact that the gas main in question has also been laid from Dominion St Westward to Atwater St and that the same Co. ought to be held responsible for any repairs in the future that may have to be done on account of the laying of said gas main

I remain, Dear Sir

Yours truly
(Signed) J. Emile Daniel

Chief Eng City of St L. o. M.

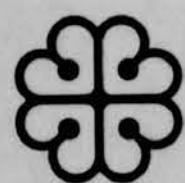
P27/D1,76

-3394 b

24 Sept. 1896

Rapport re réparation
au passage rue N. D. pour
la C. du G. J. B. Vanier

P27/D1,76



Pièces réunies

FIN